LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE EN PACA

*liste non exhaustive, il s'agit des principaux acteurs repérés qui mènent un travail spécifique en direction des publics en précarité énergétique

Résumé des Actions	Acteurs principaux*	Bénéficiaire s	Points forts & Difficultés	Contacts / Liens internet			
1. Améliorer la connaissance locale des phénomènes de précarité énergétique							
ELPE (Etat des lieux de la précarité énergétique et mobilisation des acteurs en PACA) Etat des lieux régional et diagnostics de territoires sur la précarité énergétique	Loubatas/Geres/Ec opolenergie/Ceder/ Pact		 © en caractérisant le problème de la précarité énergétique en PACA, cet état des lieux doit permettre de mobiliser les pouvoirs publics sur le sujet et de consolider la généralisation d'actions de prévention © l'éparpillement des données et le manque de données croisées énergie/logement/situation sociale rendent difficile la qualification du phénomène 	reseaurep@gm ail.com			
RREP (Réseau Régional Energie et Précarité PACA) Mise en réseau des acteurs de l'énergie, de l'action sociale et du logement via : - Des journées d'échanges et de réflexion, - Une newsletter, - Une liste de discussion, - Un espace de discussion.	Loubatas/Geres/Ec opolenergie		 mutualisation d'expériences et de connaissances sur le sujet, rencontres d'acteurs et mise en partenariat, émergence d'une culture commune de la problématique moyens humains importants, difficile implication des acteurs dans la durée, portage institutionnel pour assurer légitimité et pérennité du réseau 	reseaurep@gm ail.com			
Etude sur la stratégie énergétique des organismes HLM à agir pour la maîtrise des énergies et l'utilisation des énergies renouvelables et de définir un programme d'actions. L'AROHLM a la volonté d'élaborer une base de données sur la répartition des consommations énergétiques du parc locatif social PACA, de mettre en place un observatoire pour capitaliser les opérations de réhabilitation ayant pris en compte le développement durable, de promouvoir les actions valorisant la participation des usagers et locataires dans l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments.	AROHLM Paca Corse	Les organismes HLM	©cet état des lieux a permis de définir une stratégie d'intervention : améliorer l'adéquation des financements avec les besoins des organismes, optimiser les pratiques des bailleurs (définition d'indicateurs d'analyse, modules de formation, amélioration des clauses des contrats d'exploitation), sensibiliser les acteurs (inciter à la définition d'une stratégie énergétique, communiquer auprès des opérationnels des bailleurs) ② temps de mise en œuvre long	bienvenue@arh Impacacorse.co m			









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
Enquêtes Energie auprès des locataires En amont de la mise en œuvre d'actions de terrain, des enquêtes sont réalisées auprès d'échantillon de ménages. Ces enquêtes plus ou moins détaillées portent sur les comportements, les équipements et l'état du bâti. Des données socio-démographiques ainsi que l'identification des acteurs du territoire peuvent venir compléter ces premières données.	EIE 05, Ecopolenergie, CLCV Pays d'Arles, Ceder	Locataires du parc social public	 identification et prise en compte des besoins, adaptation des outils et des méthodes d'intervention, promotion/appropriation du projet, identification et implication des acteurs de terrain moyens humains un diagnostic est construis en concertation avec les acteurs du territoire et ses conclusions sont présentées et partagées largement 	Réseau des EIE Paca www.ademe.fr/p aca
Bilan d'activité des FSL L'évaluation du FSL permet de mesurer l'impact du dispositif, de mieux qualifier les bénéficiaires et de faire évoluer les aides et conditions d'attribution. Des bilans annuels sont réalisés par les services des conseils généraux. L'élaboration du PDALPD est l'occasion de réfléchir à l'élaboration d'un programme d'actions et s'appuie sur la réalisation de diagnostics de territoire. - Etudes réalisées par le CG 05 : "Le logement des personnes défavorisées dans les Hautes-Alpes", projet de confier à l'ADIL une mission d'observation des données liées au logement - Etude réalisée par le CG 83 : « La précarité énergétique dans le var : diagnostic territorial et propositions d'actions » - Etude réalisée par le CG 13 : « la prévention des impayés d'électricité des ménages relevant du PDALPD » et un état des lieux des acteurs et actions sur la précarité énergétique (avec le Pact)	Service logement, action sociale et énergie des Conseils Généraux	Personnes ayant fait une demande d'aide au paiement d'une facture d'énergie auprès du FSL	©la restitution des résultats et l'intégration de l'évaluation dans les services concernés sont un bon moyen pour élaborer une politique de lutte contre la PE: mise en place d'actions préventives, évolution des conditions d'attribution des aides. Lorsque les résultats du diagnostic sont publiés (site internet par exemple), ils permettent d'enrichir les travaux des autres partenaires et aux acteurs de terrain de mieux cibler leurs actions. D'autres dispositifs comme les Plan climat Energie et les Agendas 21 peuvent utiliser ces résultats en vue d'élaborer une politique cohérente de lutte contre la précarité énergétique. ©les données ne sont pas toujours structurées, formalisées en données accessibles. Un certain nombre de ménages ne se manifestent pas auprès des services sociaux, d'autres, consommant très peu d'énergie, vivent dans de très mauvaises conditions de confort et de salubrité et ne saisissent pas le FSL. Il est nécessaire de mettre en place des dispositifs spécifiques pour toucher ces ménages.	Sites internet des CG
Etude sur la vulnérabilité énergétique des ménages et des territoires dans le 05 Cette étude fait état du taux d'effort énergétique des ménages et son évolution dans les années à venir si le prix de l'énergie est multiplié par 4.	DDT 05 CETE Méditerranée	Institutions et collectivités locales	 © cette étude permet de repérer les territoires vulnérables et le profil des ménages touchés en vue de cibler les actions à mettre en œuvre. Elle prend en compte les déplacements domicile-travail. ⑤ le calcul du coût énergétique du logement est théorique (estimation sur l'état du bâti) 	http://www.paca .developpement - durable.gouv.fr/l MG/pdf/Etude_ Vulnerabilite_en ergetique _DDT_05_cle7b ae7e.pdf









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
Colloques, Assises sur la Précarité Energétique Les évènements type colloque sont des lieux d'échanges et de réflexions sur la thématique mais permettent aussi aux différents acteurs concernés de se rencontrer et de mutualiser leurs travaux. - Energie & Précarité en PACA, 6 journées d'échanges animées par le RREP (2007/2010), 250 participants - Journée de réflexion « Santé & Environnement » du Codes 13 (2010), 100 participants - Journée d'étude « précarité et développement durable » de la FNARS (2010) - « les enjeux de la réhabilitation énergétique dans les logements sociaux » (2010), CR PACA, 100 participants - « copropriétés dégradées en quartier ancien et lutte contre l'habitat indigne », réseau LHI (2010), 50 participants - 7èmes assises régionales du foncier, de l'habitat et du logement (2010), CR PACA, 200 participants	RREP Codes 13 FNARS (Mission Ouvrir la Ville) LHI CR Paca	Acteurs du logement, de l'action sociale, de l'énergie et institutions	©Depuis 5 ans les interventions sur la précarité énergétique dans les colloques se sont largement développées en PACA. Afin de favoriser la prise en compte de la problématique, il apparaît pertinent de continuer à promouvoir les évènements sur le sujet.	
	2. Inform	mer les public	cs	
Appartement témoin sur la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie Il s'agit de la reproduction d'un logement qui sert d'outil de démonstration et de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie. Souvent implanté au cœur des quartiers d'habitat social, cet outil permet d'accueillir les habitants et les conseiller de façon ludique et interactive. L'appartement peut être utilisé par l'ensemble des acteurs d'un territoire et un panel d'activités peut y être proposé.	Développé en plusieurs endroits : A Marseille (Loubatas/Geres/E copolenergie/Logir em) A Arles (EIE – CLCV Pays d'Arles)	Ménages en difficulté, habitants, travailleurs sociaux, bailleurs sociaux, public scolaire, animateurs de centres sociaux, élus	©aspect démonstratif, interactivité, approche ludique, outil de mobilisation, bonne appropriation du message, nécessite un travail partenarial avec les structures locales ©nécessite un local, des moyens humains importants pour animer l'appartement ①veiller à adapter les données au contexte, actualiser les données, penser à l'itinérance de l'outil	www.ecopolen rgie.com/encor s1.html http://eie.clcva es.free.fr/index php/apparttem n.html









La CAF 13 dispose de cet outil et

travailleurs sociaux à son animation

forme ses

Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
Animations pour sensibiliser les ménages Il s'agit de sensibiliser les ménages sur la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie. Différents thèmes peuvent être abordés : les gestes et équipements économes, la compréhension des factures de fluides, l'utilisation des équipements Ces animations se présentent sous la forme de réunions, d'ateliers interactifs, d'expositions, d'évènements Certaines structures (EDF par exemple), distribuent des lampes basse consommation lors de réunions d'information	Ceder, EIE – Pact 04, ESF Services, Service solidarité d'EDF, ADEE, AICS groupe l'esprit papillon, les compagnons bâtisseurs, Médiance 13/CG 13, Fondation PSP Actes, Centres sociaux, EIE 84 – AERE, Université populaire du Ventoux	Ménages en surendetteme nt, publics des PDALPD, locataires du parc social public, bénéficiaires de minimas sociaux	 dimension collective, valorisation des bonnes pratiques, partenariat avec les associations locales (centres sociaux, régies de quartier) difficulté à mobiliser les publics, la seule intervention sur les gestes peut-être culpabilisante, limites des écogestes en termes d'impact sur la facture veiller à adapter l'intervention aux publics : l'énergie est un thème complexe 	
Mesure ASELL (accompagnement socio-éducatif lié au logement) Cette mesure vise à favoriser l'appropriation du logement ou le traitement de problématiques s'y afférant et de prévenir les situations d'expulsion. Les actions mises en œuvre sont notamment l'établissement d'un diagnostic, l'information des ménages, l'accompagnement dans l'appropriation du logement et la gestion budgétaire.	ADRIM (H&D 13), Pact, AMPIL, URIOPSS,	Ménages en difficultés financières ou sociales pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir		









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
Outils de sensibilisation à l'usage des familles Il s'agit de développer des outils d'information visant à donner des pistes d'actions concrètes aux ménages en matière de maîtrise de l'énergie, mettre en valeur l'importance des gestes au quotidien et les économies réalisables. Ces outils peuvent prendre différentes formes : guide, plaquette, affiches, films, expositions Exemples : - plaquettes des écogestes (plan écoénergie), Ademe - « guides pratiques », brochure pédagogique, Ecology-box d'azzura lights - fiches gestion des charges des bailleurs sociaux, - Plaquette du collectif intercopro et des associations de locataires (CSF), - Pochette éco-conseils du Pact 04, EIE 05, - films du CLCV d'arles, d'ecopolenergie	De nombreux outils ont été créés en Paca : Ademe, azzura lights, collectif intercopro, la CSF, Pact 04, EIE 05, CLCV d'arles, ecopolenergie	Ménages ayant des difficultés financières à payer leurs factures d'énergie, public éloigné des lieux d'animation, public diffus en milieu rural, public présent dans les lieux de sensibilisation	©élaboration du document avec les structures locales, les ménages concernés; l'interactivité, l'aspect ludique des documents facilitent leur appropriation par un large public et peut permettre de toucher les jeunes (films, dessins) ①bien réfléchir en amont de la diffusion du document, pour adapter le format, les messages, les objectifs et les modes de diffusion au public visé. Prévoir des difficultés de compréhension éventuelles et des supports explicatifs simplifiés, imagés ou traduits.	http://ecocitoye ns.ademe.fr/tou s-nos-guides- pratiques Film « Mémé Dédé gaspille tout » : http://clcv.ur.pa ca.free.fr/ Film « Echos d'économies » et « la précarité énergétique en question » : http://www.yout ube.com/watch ?v=rL- LSgTXGc4 Ecology Box : http://www.azzu ralights.org/
Sensibilisation du personnel d'une structure pour développer des relais d'information auprès des publics Il s'agit de former sur la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie les personnels d'une structure agissant en direction des publics en difficulté, en vue d'en faire des relais d'information et de conseil	EDF, Geres, Compagnons Bâtisseurs, Ecopolenergie, EIE 05	Personnels des structures dans le domaine de l'insertion par le logement, de l'action sociale Ex : SOS Familles Emmaüs	 © ce type d'action permet de démultiplier les relais d'information auprès des ménages © l'énergie étant un thème technique, ces relais ont un champ d'intervention limité à l'information, la présence d'un thermicien pour faire des diagnostics énergétiques est indispensable 	
Sensibilisation des organismes HLM au développement durable Dans le cadre du club « développement durable et stratégie énergétique », différentes actions sont proposées aux organismes HLM : visites de sites exemplaires en France et Europe, stages de sensibilisation (EnR bois et solaire), cycles de rencontre régionales. L'ARHLM participe aux rencontres du réseau régional énergie & précarité.	AROHLM Paca Corse	Les organismes HLM	©diffusion d'une culture commune au sein des organismes HLM	bienvenue@arh Impacacorse.co m









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
Sensibilisation et médiation en direction des propriétaires bailleurs Il s'agit d'informer les propriétaires bailleurs sur les aides existantes dans le parc privé pour favoriser la réalisation de travaux d'amélioration des performances énergétiques	AICS groupe l'esprit papillon, PactArim, ADIL, Fondation PSP Actes, EDF	Propriétaires bailleurs des locataires cibles	Sun premier frein à la réalisation de travaux est déjà de connaître les aides et dispositifs existants	
Réunions d'information pour les élus	CG 83 (fiche action 10)			
	3. Former I	es professio	nnels	
Formations sur la maîtrise de l'énergie pour les familles en difficulté en direction des professionnels de l'action sociale L'enjeu est de former les organismes sociaux sur les aspects énergétiques dans le logement pour un meilleur repérage des familles et un accompagnement de qualité	Ceder, EIE 05, Pact 04, Ecopolenergie, Le Loubatas, Ademe, CG 05, CG 83, EDF	Professionnels de l'action sociale (CAF, CCAS, collectivités locales ou territoriales, Institut de formation des travailleurs sociaux)	©professionnalisation des acteurs, culture commune de l'énergie, incitation au travail partenarial © peu d'intégration des formations au titre de la formation initiale et continue, action à développer. Nécessité de sensibiliser les cadres de l'action sociale pour la diffusion d'une culture commune, l'Ademe travaille actuellement à la mise en place d'un module de ce type.	
Formations sur la maîtrise de l'énergie pour les familles en difficulté en direction des professionnels de l'énergie et du logement L'enjeu est de former les professionnels de l'énergie et du logement sur les manières d'appréhender les publics précaires et d'acquérir une culture commune avec les professionnels de l'action sociale	Ecopolenergie EIE 05	Professionnels de l'énergie (collectivités, Conseillers Info Energie) Professionnels du logement (offices HLM, syndic de copropriétés, bailleurs)		
Formations sur le rapport au logement en direction des ménages Développer des actions de formation qui soient une éducation à la citoyenneté, au logement (droits et obligations), une aide à l'appropriation du logement à son entretien et à la prévention des troubles de voisinage.	CG 05 (Fiche action 5-2)	Ménages en difficulté, publics du PDALPD		









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
			rgie des logements	
Diffusion d'équipements économes Il s'agit de fournir des petits équipements économes en eau et en énergie aux ménages (réducteurs de débit, lampes basse consommation, coupe-veille voir changement des appareils électroménagers : frigos, lave-linge) qui permettent de réaliser des économies substantielles sans limitation du confort. Il est souvent pertinent d'accompagner la famille pour l'installation, l'utilisation et si besoin l'entretien des appareils. Cet accompagnement est conduit par une association spécialisée dans la maîtrise de l'énergie ou par les personnels des bailleurs sociaux (préalablement formés à la démarche). Différentes actions sont mises en œuvre : Formation des intervenants, réunions d'information, suivi des consommations	Ecopolenergie, Compagnons Bâtisseurs, Médiance 13/CG 13, Logirem/Ecopolene rgie, Azzura lights, Fondation PSP Actes, EIE – Pact 04, Ceder, La petite ourse, AERE, EDF	Ménages en surendetteme nt, publics des PDALPD, locataires du parc social public	©implication des ménages dans la démarche (installation de l'équipement, autorelève des compteurs), évaluation quantitative, dimension partenariale (associations spécialisées/personnels des bailleurs sociaux) et diffusion d'une « culture de l'énergie » auprès des bailleurs sociaux ©financement des équipements, moyens humains pour installer les équipements (necessité d'un binôme travailleur social/ technicien de l'énergie ou TS formé) ①la diffusion de ce type d'équipement doit se faire avec une aide à l'acquisition pour ne pas grever le budget des familles. Intégrer l'installation d'équipements économes dans les contrats robinetterie et les cahiers des charges des nouvelles constructions favorise la diffusion à grande échelle de ces équipements.	
Suivi des consommations Conjointement à une action de diminution des consommations d'énergie, le suivi des consommations des ménages permet d'informer les familles (compréhension des factures et de la répartition des charges, auto-relève des compteurs), de diffuser des conseils adaptés, de détecter des fuites d'eau (télégestion) et d'évaluer la diminution de consommation effective suite à la mise en œuvre d'actions (équipements économes, travaux). Réalisé par une association spécialisée dans la maîtrise de l'énergie ou part les personnels des bailleurs sociaux, il s'agit de relever les consommations mensuelles d'une famille via la pose de wattmetre ou la relève des compteurs eau/énergie.	EIE Pays d'Arles – CLCV / Pact, EIE 84 – AERE, EIE – Pact 04, OPH 05, Logirem/Ecopolene rgie, AERE, Ceder, Fondation PSP Actes, EDF	Locataires du parc social public	©Afficher les résultats dans les halls d'immeuble en habitat collectif, médiation bailleur/locataire sur les charges, dimension partenariale (associations spécialisées/personnels des bailleurs sociaux) et diffusion d'une « culture de l'énergie » auprès des bailleurs sociaux ①Ce suivi doit s'inscrire dans la durée pour être exploitable (prise en compte des variations saisonnières) et corrigé via des entretiens avec les familles (prise en compte d'achat de gros équipements, de variation du taux d'occupation sur la période étudiée). Il convient de suivre les flux dont on attend une variation significative (le suivi des consommations pour la pose de LBC n'est pas pertinent). Des moyens humains importants sont nécessaires.	
Fiches actions des PDALPD L'élaboration du PDALPD est l'occasion de réfléchir et de mettre en œuvre un programme d'actions préventives de lutte contre la précarité énergétique. Ces actions sont présentées sous forme de fiches actions dans le PDALPD. Nous précisons ici, le nombre de fiches actions qui traitent spécifiquement de précarité énergétique : - CG 05 : 2 fiches - CG 83 : 1 fiche - CG 84 : 1 fiche	Conseils Généraux	Publics des PDALPD	inscrites dans un document cadre, ces fiches sont un réel levier pour le développement d'actions de prévention	Sites internet des CG









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
Création d'un fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie Il s'agit d'améliorer l'état thermique des logements et des équipements des publics précaires via un fonds d'aide aux travaux. Le financement des travaux et la demande d'aide peuvent être effectués par un travailleur social ou une association locale. La médiation locative peut s'intégrer naturellement dans ce dispositif et en renforcer l'efficacité. Le financement du fonds, pour de l'ingénierie, des visites énergétiques et la mise en œuvre d'une enveloppe spécifique pour les travaux, peut être assuré par les FSL, une contribution complémentaire doit être envisagé par le conseil général, la CAF, des intercommunalités, l'Ademe et des fournisseurs d'énergie. Les travaux sont financés par une mobilisation systématique des aides classiques à l'amélioration de l'habitat que le fonds vient compléter.	CG 05 (Fiche action 5-1 du CG 05) CG 83 (fiche action 10) CG 06 Ceder	Propriétaires occupants et locataires à faibles ressources	©amélioration de l'état thermique des logements, réduction des charges pour les occupants, permet de toucher des ménages échappant aux possibilités d'aide d'amélioration de l'habitat déjà existantes, dimension partenariale ®petit nombre de foyers touchés, coût du dispositif, montage financier complexe, travail de coordination important, en secteur locatif cela nécessite de convaincre les propriétaires. A l'heure actuelle, il n'existe pas de fonds opérationnel en PACA. Une 20aine de CG en ont développé en France avec des expériences très riches. ①les travailleurs sociaux doivent être formés pour détecter les situations	
Chantiers d'autoréhabilitation accompagnée Conduite par des associations qui s'engagent aux côtés de ménages en difficulté pour les aider à rénover eux-mêmes le logement dont ils sont locataires ou propriétaires. Les principaux objectifs sont l'insertion sociale par le logement, le maintien des familles dans leur logement et le développement de liens sociaux à travers une démarche d'entraide. Différentes actions sont mises en œuvre : ateliers de quartier, formations, chantiers intégrant des volontaires L'ampleur des travaux est très variable et dépend du statut d'occupation et du type d'habitat concerné. Cette démarche requiert une participation du ménage, à hauteur de 10% du montant des matériaux, le reste étant financé par des partenaires institutionnels et des fondations. Les compagnons bâtisseurs Provence ont développé en 2005/2006 des chantiers sur la maîtrise des énergies et de l'eau (projet MD2E).	Compagnons Bâtisseurs Habitaction Pades	Occupants en difficulté sociale et économique (locataires ou propriétaires)	 Depuis 2004, l'Anah a mis en place une procédure destinée à financer en partie les travaux d'autoréhabilitation encadrée. L'accompagnement des familles est à la fois technique et social : il s'agit d'une démarche globale. petit nombre de foyers touchés, difficulté à mobiliser les familles sur la dimension collective et l'entraide, ne concerne souvent que des petits travaux, montage financier complexe Da collaboration entre animateurs techniques et spécialistes de l'énergie est importante pour intégrer la question de l'énergie dans les pratiques des animateurs 	http://www.com pagnonsbatisse urs.org/index.ph p?id=0&st=1
Opération 2000 toits pour 2000 familles En 2008, la Fondation Abbé Pierre a lancé un programme ambitieux pour la production de logements très sociaux visant à lutter contre la précarité énergétique (logements performants économes en charges). En y associant un large réseau d'opérateurs associatifs, l'opération vise aussi à impliquer et accompagner les occupants en adaptant le logement aux pratiques des ménages. En PACA, 130 familles sont concernées à ce jour	Fondation Abbé Pierre Pact EDF	Propriétaires occupants très sociaux		www.fondation- abbe-pierre.fr









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
Renov'action En 2009, le pôle solidarité d'EDF lance une action visant à accompagner certains ménages en réalisant un diagnostic de la situation (social, technique et économique) assorties de préconisations : travaux (collecte CEE pour EDF), suivi budgétaire et conseils en MDE. 30 familles ont ainsi été accompagnées dans le Var	EDF, Fondation Abbé Pierre, CR Paca, Collectif Hébergement Varois	Familles en difficultés de règlement de leurs factures d'énergie associées à des consommation s anormales, ayant bénéficié le plus souvent du FSL énergie et/ou titulaire du Tarif Première Nécessité.	©lutte contre la récurrence des dossiers d'aide FSL, détection des foyers en précarité énergétique (croisement ressources/énergie/bâti) ®mobilisation des familles dans la durée, la mise en œuvre et le suivi de l'action nécessite de la part de l'opérateur des compétences techniques et une grande disponibilité pour un travail sur le terrain au quotidien.	michel.cristianie df.fr
Promouvoir des travaux d'amélioration de la performance énergétique auprès des propriétaires dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH et OPATB), d'un Programme d'Intérêt Général (PIG), d'un plan de sauvegarde, d'une OPAH RU/RR Dans le cadre de ces programmes, différents outils sont mis en place pour encourager les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique. La réalisation d'une étude énergétique (Diagnostic de Performance Energétique amélioré par exemple), est intéressante pour informer les propriétaires des différents bouquets de travaux envisageables pour atteindre une performance énergétique élevée. Accompagné d'une restitution pédagogique au propriétaire, d'une prévision budgétaire et des aides accessibles, cette étude permet d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux d'envergure plus importante sur le plan de la performance énergétique. Plus spécifiques, les OPATB (Opération programmée d'amélioration thermique et énergétique du bâtiment), mises en place à l'initiative des collectivités, doivent permettre de stimuler, par un programme important d'animations et de subventions, des travaux de maîtrise de l'énergie (incluant notamment l'utilisation d'énergies renouvelables), dans les bâtiments résidentiels et tertiaires, publics et privés. Elles supposent d'associer l'ensemble des maîtres d'ouvrage et les partenaires publics et privés, en particulier les professionnels du bâtiment, dans un périmètre déterminé. En Paca, le quartier de la Bocca à Cannes réalise actuellement une OPATB.	GERES avec la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la SAEMPA, CG 83, CG 84 avec H&D, CG 04 et Pact, Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur, Cannes la Bocca, Les Pact, Urbanis, Communauté de Communes du Champsaur avec Calhaura pact 05	Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs répondant aux critères des aides Anah OPATB: intègre également des logements sociaux, commerces et bâtiments communaux	© L'accompagnement des ménages occupant les logements après les travaux permet d'augmenter l'impact des travaux sur la réduction des consommations d'énergie en donnant les clés aux occupants de la maîtrise de leurs nouveaux équipements. Cette action n'est que très rarement réalisée (sauf dans le cas des fonds d'aide aux travaux) ③ Ce sont les propriétaires qui décident des travaux qu'ils vont réaliser au final, l'incitation est très importante mais ne réussit pas à convaincre tous les propriétaires (notamment bailleurs) à réaliser des travaux ambitieux sur le plan énergétique. ① la collaboration entre animateurs de l'opération programmée et spécialistes de l'énergie est importante pour promouvoir la performance énergétique auprès des propriétaires. (il est possible que l'équipe d'animation ait les compétences en interne pour réaliser des études énergétiques).	http://www.site-index.fr/ademe/opatb.html









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) Il s'agit d'un dispositif permettant de réhabiliter les logements privés, produire des logements sociaux et des places d'hébergement, développer des services et des équipements et aménager les espaces publics. Parmi la liste des actions entreprises au titre du programme, on note la mise en place d'OPAH lutte contre la précarité énergétique. En PACA, 5 collectivités et intercommunalités ont été retenues.	Centre ancien de Carpentras, Centre ancien d'aix en provence, Centre historique de la Seyne sur mer, Centre historisue de Marignane, Quartier Vernie- thiers de Nice	Propriétaires privés		
Acquisition de logements, gestion et réhabilitation en vue de les louer à des publics démunis La réhabilitation peut faire l'objet d'une amélioration de la performance énergétique du logement	Association un toit, les Pact , Habitat & Humanisme, Loger jeunes, Habitat & Développement, Les Petits Frères des pauvres, AGIS 06, ALPA, Armée du Salut, AICS, AMPIL	Publics démunis	 l'opération de réhabilitation est souvent couplée à un accompagnement social des locataires certaines opérations n'incluent pas une amélioration de l'efficacité énergétique 	
	5. Agir globaler	nent sur les t	territoires	
Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées Elaboré sur la base d'une étude quantitative et qualitative des besoins par le préfet et le président du conseil général, en lien avec les partenaires associatifs, les bailleurs, les CAF, les collecteurs du 1%, les DDASS et DDE. Ce plan établi pour trois ans définit les catégories de personnes défavorisées avec une priorité accordée aux personnes et familles sans aucun logement ou menacées d'expulsion sans relogement ou logées dans des taudis, des habitations insalubres, précaires ou de fortune.	Conseils Généraux	Personnes défavorisées	© permet de faire un état des lieux quantitatif et qualitatif au niveau départemental des personnes défavorisées en lien avec des logements défectueux	Site des conseils généraux
Appel à projet « Collectivités lauréates AGIR pour l'énergie » du CR PACA 75 communes de Paca se sont engagées dans une charte d'objectifs déclinée en plan d'actions pour une utilisation rationnelle de leurs ressources en énergie et en eau. 9 thèmes d'intervention sont ainsi déclinés en actions concrètes dont un thème consacré à « lutter contre la précarité énergétique et développer la solidarité » via la formation des travailleurs sociaux et la diffusion par les CCAS de kits « économies d'énergie » et de brochures de conseil.	CR PACA Ademe Etat	Collectivités lauréates	 © ce dispositif est un réel levier d'action pour structurer une politique énergétique globale et durable sur le territoire et mener des actions concrètes et structurées avec l'ensemble des partenaires. © les 2 actions proposées pour lutter contre la précarité énergétique répondent très partiellement à l'ampleur de la problématique. 	SEDATE et DEDDA du CR PACA http://www.regio npaca.fr/upload s/media/VILLES _LAUREATES_ AGIR.pdf









Résumé des Actions	Acteurs	Bénéficiaire	Points forts & Difficultés	Contacts /
Agenda 21 En élaborant ce plan d'action opérationnel sur le développement durable, les collectivités, alertées et concernées par le phénomène, peuvent utiliser ce dispositif pour cibler en priorité les ménages en situation de précarité énergétique.	collectivités		©la démarche nécessite la réalisation d'état des lieux et une large concertation des acteurs du territoire qui permet de générer des dynamiques constructives pour la mise en œuvre d'actions	http://www.regio npaca.fr/upload s/media/Agenda _21_b_01.pdf
Plan Climat Energie Territoire – PCET Le PCET est un cadre d'engagement du territoire : il structure et rend visible l'action de la collectivité et des acteurs associés face au défi du changement climatique. Il poursuit deux objectifs : 1/Participer à atténuer le changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre du territoire 2/Adapter le territoire aux effets du changement climatique déjà enclenché et inévitable Cet outil est rendu obligatoire par la loi Grenelle 2 pour toutes collectivités de plus de 50 000 habitants. Comme pour les agendas 21, cet outil peut être un levier pour définir et engager des actions de lutte contre la précarité énergétique dans les territoires. En PACA, un appel à projet lancé début 2011 vise à encourager et accompagner les démarches de PCET portées par des collectivités.	Ademe, CR Paca, DREAL et FEDER	Collectivités de plus de 50 000 habitants, régions, départements et toute collectivité volontaire	© les PCET peuvent constituer la partie « énergie climat » d'un agenda 21 local. Leur mise en œuvre sur un territoire a des effets économiques (réduction de la vulnérabilité énergétique du territoire, développement de filières de production locale) et sociaux (lutte contre la précarité énergétique, amélioration du confort de vie)	
Approche Environnementale d'Urbanisme – AEU L'AEU propose aux collectivités locales une démarche globale et transversale permettant d'intégrer les préoccupations environnementales et énergétiques dans tout projet d'urbanisme, qu'il s'agisse de planification ou d'urbanisme opérationnel (élaboration ou révision de documents de planification, aménagement de ZAC, rénovation de quartiers).	Ademe	Collectivités	©en favorisant le développement de projets d'urbanismes visant l'amélioration de la qualité environnementale, l'AEU participe à réduire les inégalités d'accès aux déplacements, à l'énergie, à l'eau et s'intègre donc dans la lutte contre la précarité énergétique.	http://www.ade me.fr/paca/appr oche- environnementa le- urbanisme.asp







